



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Le conseil de bassin de la rivière Etchemin reçoit du financement afin de lutter contre la berce du Caucase dans la MRC de La Nouvelle-Beauce

Saint-Henri, le 19 mai 2015 – Dans le cadre du fonds du Pacte Rural 2014-2019 de la MRC de La Nouvelle-Beauce, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) recevra une aide financière de 10 000\$ afin de mettre en œuvre le projet *Mise en valeur des paysages de La Nouvelle-Beauce visant le déploiement d'une équipe volante pour la lutte à la berce du Caucase*. Ce projet vise à freiner la propagation rapide de cette plante en Nouvelle-Beauce et ainsi augmenter l'accessibilité de la rivière et de ses tributaires aux citoyens.

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante qui, par sa grande taille et sa rapidité d'implantation, prend la place de toute autre végétation herbacée et arbustive, entraînant une perte de la biodiversité et une augmentation de la vulnérabilité des berges à l'érosion aux endroits affectés. Un seul plant peut libérer entre 20 000 et 50 000 graines et la propagation rapide sur le territoire se fait via les cours d'eau, car la graine flotte. Elle est également dangereuse pour l'être humain. La sève de la plante contient des agents toxiques qui, lorsqu'en contact direct ou indirect avec la peau et en réaction avec la lumière du soleil, crée de graves brûlures pouvant aller jusqu'au deuxième degré.



Plusieurs mentions ont été rapportées à nos partenaires concernant des plants situés sur le territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce. Les citoyens ne savent pas comment bien s'en départir et sont rarement au courant de sa dangerosité. Pour remédier à cette situation, le CBE fera parvenir par la poste aux citoyens de Nouvelle-Beauce des outils de sensibilisation afin de les aider à identifier la berce du Caucase, à comprendre ses effets et à connaître les mesures à prendre pour lutter contre cette plante.

L'une de ces mesures sera de contacter le **CBE au 418-882-0042, du lundi au vendredi entre 8h et 16h**, afin que son équipe volante puisse dans un premier temps valider la présence de la berce du Caucase lorsque des

signalements auront été rapportés au CBE, puis de traiter les sites envahis et d'en faire le suivi. De plus, le CBE sensibilisera les municipalités et les citoyens afin qu'ils soient outillés si une situation similaire survient de nouveau.

Le CBE détient une expertise en éradication de la berce du Caucase, il pilote pour la période 2014 - 2018 le projet d'éradication de la berce du Caucase le long du ruisseau Fourchette, projet qui traverse les municipalités de St-Isidore et de St-Henri. Le mandat d'équipe volante confié par la MRC de La Nouvelle-Beauce permettra au CBE d'ajouter un complément très intéressant dans la lutte menée par le CBE et ses partenaires.

Pour information

Andréane Chabot, Directrice générale du CBE

418-882-0042

-30-